



MINISTÈRES
AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BILAN D'ACTIVITÉ 2024

de la Direction générale
de l'aménagement,
du logement et de la nature

Le mot du directeur général

L'année 2024 a été riche en réalisations sur les 12 politiques publiques portées par la DGALN. Dans le domaine de l'eau et de la biodiversité, le déploiement de nos feuilles de route est désormais bien engagé. La mise en œuvre et la territorialisation de la Stratégie nationale biodiversité et du Plan Eau (100 % des mesures engagées) se sont poursuivies, et la stratégie Écophyto 2030 a été lancée. L'adoption du règlement européen de restauration de la nature, avec son objectif de restauration d'au moins 20 % des terres et des mers de l'Union européenne d'ici à 2030, représente également une avancée déterminante pour nos politiques publiques, et sa transposition dans le droit français constitue l'une de nos priorités. Le Plan Nature en Ville, lancé en septembre 2024, en est déjà l'une des traductions au plan national.

Dans le domaine du logement, la rénovation énergétique des bâtiments a connu en 2024 une accélération significative, grâce à des dispositifs d'accompagnement simplifiés et à la stabilisation des aides de l'Anah. Nous avons également œuvré à une plus grande mixité sociale et fonctionnelle des territoires, en veillant à concilier attractivité, inclusion

et durabilité. La loi portant accélération et simplification de la rénovation de l'habitat dégradé, adoptée en avril 2024, permettra à ce titre de mieux protéger les Français face au risque de dégradation de leur copropriété. En dialogue constant avec les acteurs du secteur, nous avons également pu maintenir les objectifs de production de logements mixtes et abordables et assurer la continuité de programmes ambitieux comme le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain.

L'année 2024 a par ailleurs vu des avancées marquantes au plan international, avec la signature de la déclaration de Chaillot par les représentants de plus de 60 pays à l'issue du Forum mondial bâtiments et climat, ou encore grâce à la COP16 biodiversité de Cali, qui a débouché sur des décisions attendues de longue date, notamment sur la biodiversité marine.

La crise survenue sur le territoire mahorais nous a également fortement mobilisés, posant dans l'urgence la question des leviers d'adaptation des territoires aux bouleversements provoqués par le changement climatique. La prise en compte des enjeux d'adaptation s'est progressivement installée au cœur de l'ensemble de nos politiques

publiques, comme en témoigne la diversité de nos contributions au plan national d'adaptation au changement climatique, en particulier s'agissant de la stratégie pour la gestion du trait de côte et l'adaptation des territoires littoraux.

Malgré un contexte politique mouvant et des à-coups budgétaires, nous pouvons nous féliciter d'avoir su nous réinventer pour garder le cap et obtenir de nombreux et beaux succès. Ces accomplissements sont le fruit de l'expertise et de l'implication des agents de la DGALN, mais aussi de celles des services déconcentrés et des opérateurs du ministère, et de l'ensemble de nos partenaires dans les territoires, collectivités, acteurs privés, associations, qui partagent nos ambitions. En 2025, la DGALN poursuivra dans cet élan, convaincue que nos politiques publiques sont au cœur d'un projet de société, celui d'offrir aux générations actuelles et futures un cadre de vie de qualité en harmonie avec les dynamiques des territoires et de la nature.

Philippe Mazenc,
directeur général de l'aménagement,
du logement et de la nature

12

POLITIQUES PUBLIQUES
PORTÉES PAR LA DGALN

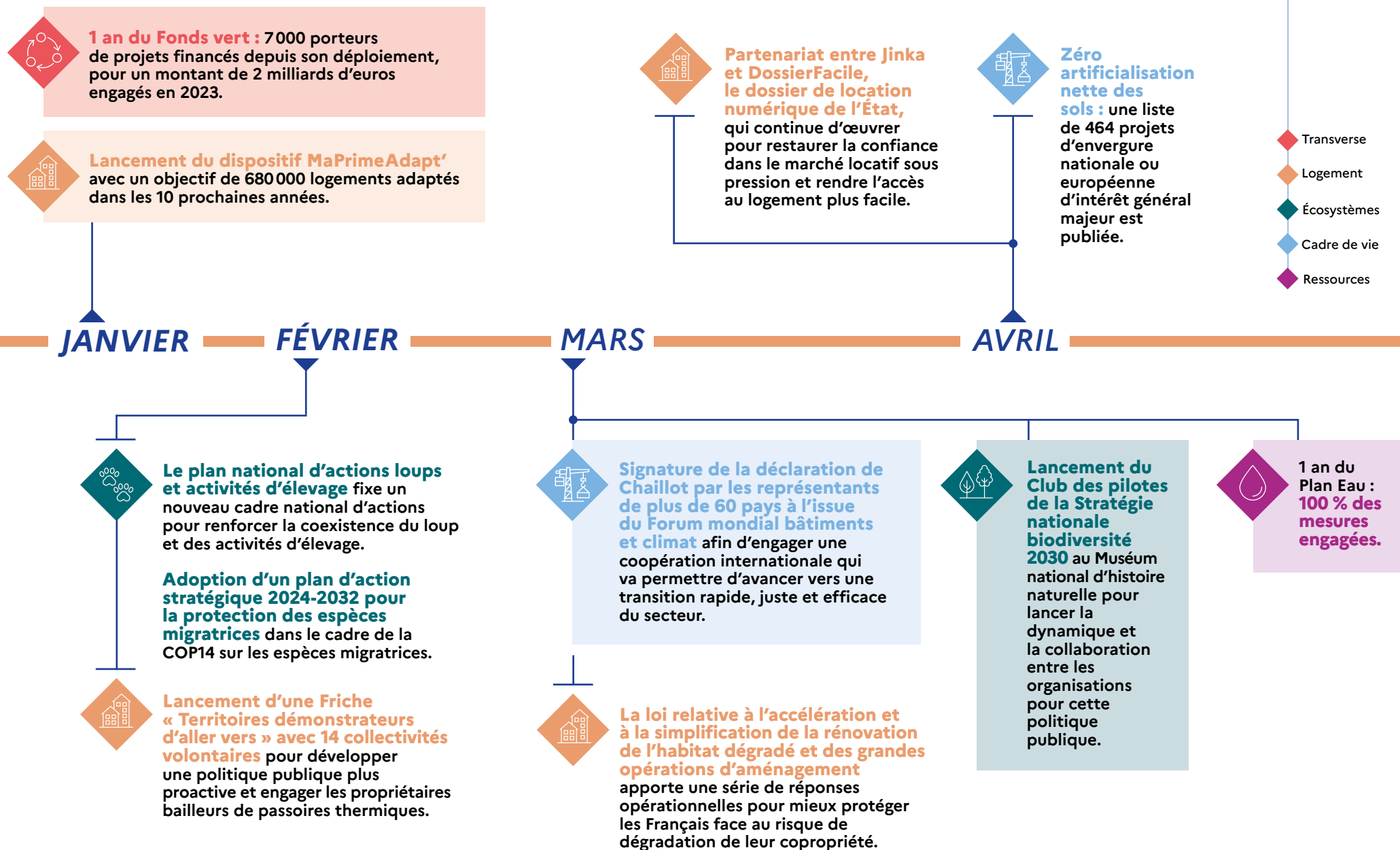
600

AGENTS

20

MILLIARDS D'EUROS EN 2024,
DONT 1,6 MILLIARD DANS LE CADRE DU FONDS VERT

Les temps forts





Revalorisation et simplification des aides à la rénovation énergétique au premier semestre : lancement de MaPrimeRénov' Parcours accompagné, et entrée en vigueur de Mon Accompagnateur Rénov', amélioration du dispositif éco-prêt à taux zéro (éco-PTZ), et accès simplifié pour tous les propriétaires à MaPrimeRénov' dans le cadre de la rénovation par geste.

MAI



Restitution de l'étude Explore2 consacrée aux impacts du changement climatique sur la ressource en eau à horizon 2100.

JUIN



Recul du trait de côte : publication du décret relatif au droit de préemption pour l'adaptation des communes et EPCI subissant une érosion littorale.

JUILLET



Adoption du règlement européen sur la restauration de la nature avec un objectif de restauration d'au moins 20 % des terres et des mers de l'Union européenne d'ici à 2030 et de tous les écosystèmes dégradés d'ici à 2050.

AOÛT



Lancement de la stratégie Écophyto 2030 avec un objectif de réduction de 50 % de l'utilisation et des risques globaux des produits phytopharmaceutiques à l'horizon 2030, par rapport à la moyenne triennale 2011-2013.

Publication du Critical raw materials act, le règlement de l'Union européenne visant à sécuriser ses approvisionnements en métaux.



Les îles Marquises sont inscrites au patrimoine mondial de l'Unesco et deviennent le 53^e bien français inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco.

Réforme de dotation de soutien pour les aménités rurales : **100 millions d'euros accordés pour reconnaître et valoriser les services environnementaux rendus par les 8921 communes rurales bénéficiaires.**



865 communes reclassées en « zone tendue » au titre du zonage ABC pour faciliter la construction de logements et l'accès à la propriété pour près de 3 millions d'habitants.



La Seine et la Marne baignables pour les JOP 2024, et accessibles à la population à partir de 2025.



Héritage des Jeux :
le village olympique
et paralympique
labellisé ÉcoQuartier
avec 4 000 logements
accessibles.



12 collectivités lauréates de l'appel à projets
« Des solutions fondées sur la nature pour
adapter les territoires côtiers à l'érosion ».

**Lancement de la stratégie relative aux risques
d'origines glaciaire et périglaciaire 2024-2026**
avec l'objectif d'anticiper, de protéger, de s'adapter
au dérèglement climatique.

**Le périmètre et la réglementation de
la réserve naturelle nationale de la baie
et du marais d'Yves sont étendus**, passant
de 188 hectares à 1 206 hectares et permettant
le développement de plus de 30 habitats naturels
et semi-naturels.



**Adoption de
la proposition
de loi visant à
remédier aux
déséquilibres du
marché locatif
en zone tendue**,
réduisant l'avantage
fiscal des locations de
meublés touristiques.



**Adoption
de la révision
de la directive
européenne**
relative au
traitement des
eaux résiduaires
urbaines.



En savoir plus

Retrouvez
la version digitale
enrichie.

SEPTEMBRE

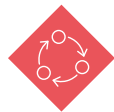


**Le Plan Nature
en Ville est lancé**
à l'occasion de
la journée nationale
consacrée à
la préservation
des sols vivants.



**Plus de 1 000 établissements
scolaires** ont été financés au titre
de 2024 pour leur rénovation-
renaturation dans le cadre du
Fonds vert.

OCTOBRE



**Présentation du plan
national d'adaptation au
changement climatique,
dont la DGALN pilote
ou copilote 16 mesures :**
sécheresse des sols, cycle
de l'eau, solutions fondées
sur la nature en ville, gestion
des îlots de chaleur ou recul
du trait de côte...

**La revue *Diagonal* lance
son podcast « Urbanistes
défricheurs »** pour faire
découvrir des pratiques
innovantes de concepteurs
à travers une immersion
dans les différents projets.

NOVEMBRE



**La DGALN participe
aux négociations
à la COP16** qui ont
permis des avancées
sur le financement
de la biodiversité
dans les pays en
développement
et d'amorcer un
mécanisme de partage
sur les bénéfices
tirés des ressources
génétiques.

DÉCEMBRE



**Publication de
la méthode nationale
des atlas de paysages**
permettant aux
collectivités et à leurs
élus d'obtenir une
meilleure connaissance
des territoires au
service des transitions
territoriales.

**Remise du Grand Prix
de l'urbanisme 2024**
à l'architecte-urbaniste
Claire Schorter.

Suivez l'actualité de la DGALN



Sur LinkedIn

Abonnez-vous aux deux pages LinkedIn de la DGALN pour suivre notre action au service des politiques publiques de l'aménagement, du logement et de la nature.



En vidéo

Plongez au cœur de notre action à travers les reportages et vidéos pédagogiques que nous produisons. À retrouver sur DailyMotion.



Sur Radio Territoria

Tous les 15 jours, la DGALN décrypte un sujet dans *Le Mag de l'aménagement, du logement et de la nature*. Une émission disponible sur Radio Territoria, en direct et en podcast.



Sur nos événements

Consultez la page « Rendez-vous » du site des ministères Aménagement du territoire Transition écologique pour connaître nos prochaines rencontres.

